



Il veut reprendre voiturette

Par **segot odile**, le **07/01/2017** à **08:24**

Bonjour,

Mon ex compagnon m'a acheté une voiture sans permis afin de me permettre d'aller travailler, la carte grise est à mon nom mais pas l'acte de vente. Il veut la reprendre et me harcèle suite à notre séparation. Je réside en milieu très rural, seule, sans moyens et cette voiturette me permet de travailler. Je n'ai aucune autre moyen ni ressources.

Quels sont ses droits ? en sachant que j'ai partagé sa vie 5 ans, que j'ai travaillé pour lui sans salaire 3 ans et que durant 1 an il a eu mon salaire sur son compte bancaire versé chaque mois car n'ayant pas compte perso. Il me demande des remboursements de notre vie commune de plus, le parfait gentilhomme, quoi !

Merci.

Par **youris**, le **07/01/2017** à **10:02**

bonjour,

si la facture du véhicule est à son nom, le véhicule lui appartient, peu importe vos arrangements d'argent lorsque vous viviez ensemble.

si vous n'êtes pas d'accord avec votre ex, sur les modalités financières de votre séparation, il vous appartient de saisir le tribunal pour trancher le litige.

rien ne vous obligeait à travailler gratuitement pour votre ex pendant 3 ans, ce qui ressemble à du travail dissimulé qui a échappé au trésor public.

salutations